



COMITE DEPARTEMENTAL DE GOLF DE L'AVEYRON

Assemblée Générale Ordinaire du 25 janvier 2023

Présents :

Philippe EVRAD (Président)
Jean-Robert PRIVAT (Trésorier)
Hélène DESTRUDEL (Secrétaire)
Nathalie ETIENNE (membre du bureau du comité départemental)
Laurent GONZALEZ (membre du bureau du comité départemental et président AS Golf du Totche)
Marc LUNET (président AS Golf Rodez)
Mathieu DESROCHES (Président AS Cap2Golf)
Thierry LOUBET (Secrétaire AS Cap2Golf)
Jacques MORÉNO (Directeur du Golf de Rodez Agglomération)
Léo DE GREEF (pro du Golf du Totche)

Absents / Excusés :

Joël BOULOC (membre du bureau du comité départemental)
Guillaume DEDIEU (pro du golf de Rodez Agglomération)
Mikaël SALVAT (président AS Golf Team Bosch)

Synthèse

Le nombre de golfeurs licenciés en Aveyron est stable autour de 800 joueurs. Le Comité Départemental compte depuis fin 2022 une nouvelle structure : l'AS Cap2Golf, association municipale de golf, dont l'objectif est la création d'un practice et d'un espace d'entraînement à Capdenac. L'activité du comité départemental a été axée en 2022 sur l'objectif de faire progresser les plus jeunes et d'accroître le nombre de licenciées féminines. Un soutien significatif a été apporté aux équipes Jeunes (U16) et à une dizaine de jeunes sélectionnés pour le groupe « Avenir Départemental ». Dans le respect des directives de la fédération française de golf, ce groupe, réduit à 4 enfants de moins de 11 ans sélectionnés pour leur potentiel, poursuivra cet objectif en 2023. Le budget restant a été utilisé pour l'organisation des championnats départementaux. Les comptes sont excédentaires de plus de 3900 € à fin 2022, de quoi poursuivre sur une bonne dynamique pour 2023.

COMITE DEPARTEMENTAL DE GOLF DE L'AVEYRON

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 janvier 2023

Le 25 janvier 2023, les membres du Comité Départemental de Golf de l'Aveyron (CD12) se sont réunis dans les locaux du golf du Totche en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du président du Comité Philippe EVRAD, datée du 5 janvier 2023.

L'Assemblée est présidée par Philippe EVRAD, assisté du trésorier Jean-Robert PRIVAT, de la secrétaire Hélène DESTRUEL et des membres du bureau : Nathalie ETIENNE et Laurent GONZALEZ, Joël BOULOC étant excusé.

Il est établi une feuille de présence, signée par les trois représentants présents sur les quatre entités ayant le droit de vote :

- AS Golf du Grand Rodez, représentée par son président Marc LUNET
- AS Golf du Totche, représentée par son président Laurent GONZALEZ
- AS Cap2Golf, représentée par son président Mathieu DESROCHES
- AS Golf Team Bosch n'est pas représentée.

La séance est ouverte à 18h30.

Philippe EVRAD remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée. Il remercie également les invités : Jacques MORÉNO, Directeur du Golf de Rodez Agglomération et Léo DE GREEF, pro du Golf du Totche.

En préambule, la nouvelle association « Cap2Golf », association municipale créée à Capdenac en 2022, par Mathieu DESROCHES, présente ses objectifs. L'association compte une vingtaine d'adhérents et vise plus de 70 adhérents dans les années à venir. Son objectif est de proposer aux Capdenacois et aux habitants du Grand Figeac un espace d'entraînement (practice, zone d'approche et de petit jeu), pour éviter les déplacements jusqu'au golf du Totche, où la plupart sont déjà adhérents. L'association travaille étroitement avec la mairie de Capdenac pour la création de ces installations. La création d'un golf 9 trous n'est pas à l'ordre du jour mais pourrait être envisagée à un horizon plus lointain.

1. RAPPORT MORAL :

Le président Philippe EVRAD présente le rapport moral.

En 2022, le département de l'Aveyron a recensé 801 licenciés, soit exactement 3 de moins que l'année précédente.

L'augmentation du nombre de dames (176 en 2022 contre 166 en 2021), si petit soit-il, a été une satisfaction puisque cela fait partie des objectifs du comité depuis 3 ans.

Chez les jeunes en revanche, l'Aveyron perd quelques licenciés (60 en 2022 contre 69 en 2021), ce qui est assez décevant. Le Président rappelle qu'il est indispensable que tous les enfants inscrits à l'école de golf soient licenciés.

Le comité a aidé en 2022 les 2 associations sportives présentes sur le département en subventionnant les équipes de moins de 16 ans à hauteur de 500 euros pour chacune d'elles. Ces aides seront reconduites en 2023.

Le groupe Avenir Départemental concernait en 2022 une dizaine d'enfants. Deux rassemblements ont été financés par le CD, une journée à Rodez en mars 2022 avec les deux enseignants et une journée sur chaque site avec les enseignants respectifs. Cette formule ne sera cependant pas renouvelée en 2023, car elle s'est avérée contraignante pour sa mise en œuvre. De plus, selon les recommandations de la fédération, il faut cibler les U10 qui présentent un réel potentiel : 4 enfants ont donc été sélectionnés sur le département pour faire partie de ce groupe en 2023.

Enfin, les championnats de l'Aveyron toutes catégories se sont déroulés en avril à Rodez avec une bonne participation, malgré une baisse notable du nombre de joueurs venant du Totche, probablement due à un tarif du green-fee trop élevé (40 € contre 30 € l'année précédente). Pour le pitch & putt en octobre à Villefranche, on a noté une baisse significative de participation par rapport à l'année précédente.

Les objectifs pour 2023 demeurent inchangés :

- sensibiliser encore et toujours les dames pour arriver peut-être un jour à 200 licences féminines ;
- être encore en soutien aux AS qui présenteront une équipe U16 au championnat de France ;
- encourager nos 4 meilleurs jeunes de moins de 11 ans au moyen de demi-journées d'entraînement en alternance sur les golf de Rodez et de Villefranche ; dix séances sont d'ores et déjà programmées (5 à Rodez, 5 à Villefranche).

Quant au championnat départemental sur 18 trous à Rodez, il ne sera envisagé selon la formule de l'année précédente que si le prix du green-fee pour les extérieurs est raisonnable.

Laurent GONZALEZ suggère d'organiser des championnats interdépartementaux avec les départements limitrophes. Le Président interrogera Philippe MARIE (Ligue Occitanie).

Concernant le championnat de Ligue des clubs U16, prévu en octobre, le comité de l'Aveyron a le droit de présenter une seule équipe (constituée de 5 jeunes dont 1 fille) et doit faire une sélection d'une équipe par club. Le Président demandera à Serge CLAVEL s'il serait possible de présenter une équipe CD12, constituée de jeunes des deux clubs (Rodez et Villefranche).

Le Rapport Moral est approuvé à l'unanimité.

2. RAPPORT FINANCIER :

Le trésorier Jean-Robert PRIVAT présente le rapport financier.

Au 1^{er} janvier 2022, le solde était de 5592,82 €.

Les dépenses essentielles en 2022 ont porté sur un soutien aux équipes jeunes de Rodez et de Villefranche (1000 €), les journées de rassemblement du groupe avenir départemental (1200 €) et la participation au téléthon (300 €).

Les recettes proviennent des subventions accordées et des droits de jeux encaissés lors des championnats départementaux. Les subventions ont été beaucoup plus faibles cette année qu'en 2021 car pour obtenir le renouvellement d'une subvention, il faut de nombreuses justifications, parfois compliquées à établir.

A noter l'aide matérielle fournie aux clubs par le Président du Département.

Au 31 décembre 2022, le solde est de 3980€.

Compte tenu des prévisions 2023 : 1500 € pour les jeunes, 1000 € pour les clubs, le CD12 n'a pas de souci financier.

Le Rapport Financier est approuvé à l'unanimité.
--

3. POINTS DIVERS :

Jean-Robert PRIVAT demande à avoir un retour, à intervalles réguliers, de la part des deux pro, de Rodez et de Villefranche, sur les 4 enfants du groupe Avenir Départemental.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président et par la Secrétaire.

Le Président

Philippe EVRAD

La Secrétaire

Hélène DESTRUEL